



Gemeng **Fiels**

CONVOCAATION

Le Collège Echevinal de la Commune de Larochette, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 prie les membres du Conseil communal d'assister à une réunion publique du Conseil communal en date du **13 janvier 2023** à **08.30** heures ayant lieu en la salle des séances en la Mairie à Larochette en vue de délibérer sur les divers objets de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du contenu du registre des délibérations de la séance précédente du Conseil communal ;
2. Prise de position du Conseil communal concernant le projet de refonte du plan directeur de l'aménagement du territoire - PDAT 2023 ;
3. Titres de recettes ;
4. Questions, affaires courantes et communications ;

Larochette, le 6 janvier 2023

Pour le Collège Échevinal

Natalie SILVA
Bourgmestre



Bruno BRUNETTI
Secrétaire
(contreseing art. 74 LC)